

Agenda

27 mars :

- **Carnaval « mille et une nuits »**
(Comité des fêtes)

28 mars :

- **Loto**
(Comité des fêtes)

17 et 18 avril :

- **Expo multi collections à la mine**
(Amis de la Mine)

21 avril :

- **Déchetterie mobile**

1er mai :

- **Fête des mineurs**
(Amis de la Mine)

13 mai :

- **Concert de Jazz à Noyant dans le cadre du festival « Jazz dans le Bocage »**
(Vil. Vivants)

16 mai :

- **Ballade de printemps**
(Comité des Fêtes)

22 et 23 mai :

- **Noyantrains exposition ferroviaire**
(Amis de la Mine)

Les mardis :

- **Arts Mêlés 14H30**
(Vil. Vivants)
- **Qi Gong 19h30 - 20h30**
(Vil. Vivants)

Les jeudis :

- **Dances Country 17H à 19H**
(Retraite Sportive et Vil. Vivants)

Pour une parution dans la prochaine Gazette, donnez vos informations et les dates de vos manifestations avant le 5 juin.



Le Comité des Fêtes de Noyant a renouvelé son bureau lors de sa dernière assemblée générale :

Président d'Honneur : M. LAFAY Michel, Maire de Noyant

Présidente : Mme MEUNIER-JAMET Martine
Vice-Président : M. DUMONT Jacky
Trésorière : Mme GWIZDALA Christiane
Trésorier adjoint : M. SION Xavier
Secrétaire : Melle GUYENNE Caroline
Secrétaire adjointe : Mme COLAS Aline

Commissaires aux comptes :
 - Mme BERNARD Chantal
 - Mme CHAUBIRON Jacqueline
 - M. MEUNIER Alain

Le Comité prépare sa « ballade » de printemps qui aura lieu le **dimanche 16 mai**.

Villages Vivants NOYANT 13 MAI

CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE DJANGO RHEINHARDT avec YORGUI LOEFFLER QUINTET

Yorgui Loeffler fait partie de la nouvelle génération de musiciens surdoués venus d'Alsace. Doué d'une technique et d'une précision exceptionnelle, son jeu très virtuose est un modèle du genre sa reprise à 200 à l'heure de la Valse à Django en est un excellent exemple...



JAZZ & CO FESTIVAL
BOCAGE
8-15 MAI 2010

BARBER SHOP SFONX
 Thierry Ollé
 Patrick ARTÈRO
 Yorgui Loeffler
 New voice generation
 Ndidi'O
 Terez Montcalm
 "Racines" Black Chantilly
 Malted Milk

MOULINS
 BOCAGE SUD
 MONTLUCON
 VICHY

CONTACTS : 06 63 93 11 20 - WWW.JAZZDANSLEBOCAGE.COM

CONSEIL RÉGIONAL
 Bocage sud
 CANTONNEMENT

La Gazette de Noyant d'Allier

Journal municipal trimestriel

- Nouvelle édition -

AVRIL 2010

N°9

Infos

Déchetterie mobile

La déchetterie mobile sera sur la place de la salle des fêtes mercredi 21 avril de 10 H 30 à 17 H.

Propriétaires de chiens dits « dangereux »

Depuis le 1er janvier 2010, les détenteurs de chiens dangereux doivent être titulaires d'un permis de détention de leur animal, faute de quoi ils pourraient être poursuivis.

Les personnes concernées peuvent se renseigner en Préfecture au 04 70 48 33 05 ou en Mairie où le dossier est constitué et où le permis de détention est délivré par le Maire.

Cette gazette consacre plusieurs articles aux associations locales ou départementales (Association des paralysés de France APF).

Ces associations composées exclusivement (ou en partie) de bénévoles jouent un rôle très important dans notre pays et peut être encore plus dans nos petites communes rurales.

A travers les différentes animations qu'elles apportent, elles créent à la fois un lien social et un développement économique importants.

Noyant, fort de sa dizaine d'associations, offre un panel d'animations très

variées et complémentaires (voir l'agenda trimestriel page 4).



Le mot du Maire

Le conseil municipal, à travers ses aides matérielles et financières, soutient ses associations qui participent à la vie de notre commune. Ce journal est également un outil à votre disposition pour annoncer vos dates ou faire passer les comptes rendus de vos travaux.

Noyantaises et Noyantais à participer le plus possible à ces festivités.

La seule satisfaction des bénévoles est votre satisfaction.

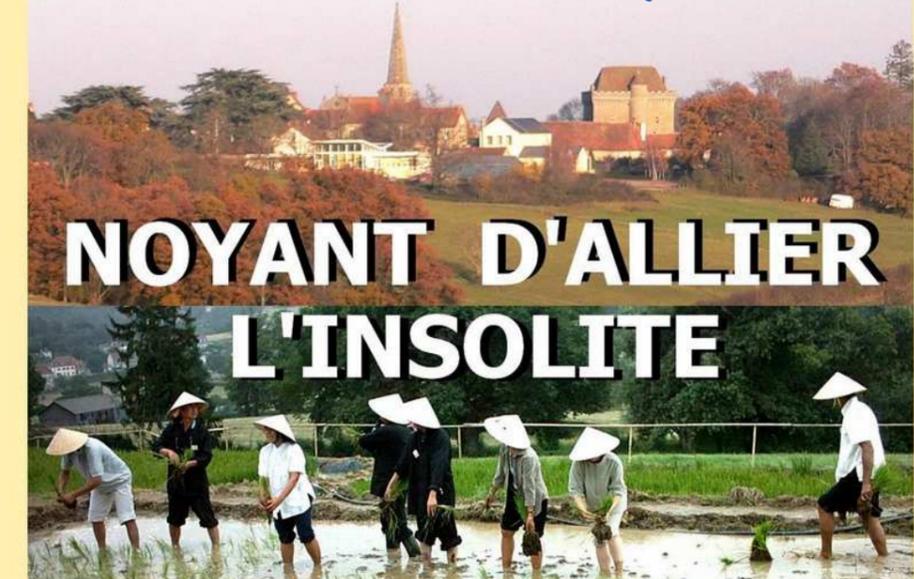
Michel Lafay

Sommaire:

Page 1	Infos - édit
Page 2	Centre de loisirs - Musée de la Mine.
Page 3	Mairie - Cantine
Page 4	Associations Agenda
ENCART a et b	DEMOCRATIE LOCALE : Conseil des Enfants Réunion publique
ENCART c et d	SOLIDARITE : Association des Paralysés de France

Encore plus d'infos locales sur www.noyantdallier.fr

SAISON TOURISTIQUE 2010



Repiquage du riz à Noyant en 2006 à l'occasion du cinquantenaire de l'arrivée des rapatriés d'Indochine



Centre de Loisirs

Les vacances de février viennent de s'achever. Le Centre a enchanté de nombreux enfants qui n'ont pas eu le temps de s'ennuyer pendant ces deux semaines d'activités passant de la célébration du nouvel an chinois au thème « au fil de l'hiver ».

Avec une moyenne de 29 enfants par jour, le bilan de la fréquentation est lui aussi plus que satisfaisant. Pour les prochaines vacances, le Centre sera ouvert du 12 au 23 avril inclus et le programme sera disponible au Centre et diffusé à l'école fin mars.

Tarifs : de 0,80 à 2€ par jour selon les ressources et 8€ pour chaque sortie.

Pour les enfants ne résidant pas dans l'Allier, le prix d'un après-midi est fixé automatiquement à 2€ et chaque sortie à 12€.

Pièces à fournir pour toute nouvelle inscription : Assurance extra scolaire et photocopie des pages de vaccins de l'enfant ; avis d'imposition ou de non imposition 2008.

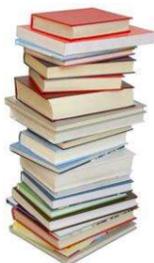
Bibliothèque

Permanences :

2, 16 et 30 avril

14 et 28 mai

11 et 25 juin



Du côté de la mine...

UNE ANNEE FORMIDABLE

L'année 2009 est terminée. Elle a apporté son lot de joies. Il y en a eu beaucoup. Tout d'abord, le rafraîchissement des façades du bâtiment. Enfin, nous n'avons plus l'impression d'être dans une friche industrielle. Il y a ensuite les 5000 visiteurs. Ce succès représente un accroissement de 70% de la fréquentation du musée et le situe parmi les 8 établissements touristiques les plus fréquentés du département.

Dans la foulée de ces visites, nos employées ont initié deux nocturnes. Nous avons déjà reçu de nombreux conseils dans ce sens, mais il fallait de la jeunesse pour franchir le pas.

Cependant, les deux points décisifs de cette année passée ont été, sans conteste, d'une part la professionnalisation du site avec Sophie et Martine et, ensuite, la constitution du comité de pilotage officiel pour l'étude des scénographies que nous souhaitons réaliser. Dans cette démarche, nous sommes également aidés par Auvergne Active qui met à notre disposition un conseiller. Pourtant, dans l'avenir proche, aucune avancée ne pourra être réalisée au musée des Amis de la mine de Noyant sans une professionnalisation stable du site. L'équipe du musée est très enthousiaste.

Nous entreprenons actuellement l'étude d'un projet réalisable. Il n'est pas à douter que, vu la modestie des investissements envisagés, le maître d'ouvrage pourra mener à bien le montage financier, permettant les premières réalisations dès le début de 2011. Nous sommes sur la bonne voie.

Pourtant, il suffirait que cette équipe du musée ne se sente pas totalement soutenue et même devancée, pour que ce magnifique dynamisme retombe comme un soufflé servi trop tard.

Christian Duc, président des Amis de la mine de Noyant d'Allier

PROJETS

Nous avons des projets qui tournent autour de l'animation.

Il y a, tout d'abord, un projet pour cette année. Il s'agit de deux nocturnes. Nous ne voulons pas tout vous dévoiler, mais sachez qu'il sera question de disparition et de la bête de la mine. Ce sera pour les amis de la mine l'occasion de réaliser des saynètes nocturnes mettant en avant des personnages typés.

Il y a ensuite un projet plus vaste qui s'étendra sur plusieurs années. Il s'agit de la réalisation de deux scénographies. Un ami, professionnel très reconnu, nous a conseillé de mettre en scène le matériel et de parler des rapatriés de Noyant. Dès le début de cette année, nous commençons donc l'étude de ces 2 scénographies. L'une consistera à faire parler du matériel, l'autre à mettre en scène les mineurs polonais et les rapatriés. Dans ce dernier volet, nous comptons procéder comme à Saugues en Haute Loire où l'association a traité le thème de la bête du Gévaudan. Il y aura des décors, des personnages en costume, de l'éclairage et une bande son. Le sujet est des plus passionnants à traiter et il est évident que rien ne sera fait sans l'aval des personnes concernées qui seront associées au projet.

Pour mener à bien ces réalisations, l'association ne part pas le « nez au vent », mais avec l'appui d'un conseiller nommé dans le cadre du Dispositif local d'accompagnement et sous le contrôle du comité de pilotage où sont représentés les collectivités concernées et leurs techniciens du tourisme.

Ce projet relativement modeste, donc réalisable et réalisable devra être, bien évidemment, porté par toute la population locale car il est question de ce qu'elle a vécu au cours du XXème siècle.

PARTICIPEZ A LA PLUS MYSTERIEUSE DES ENQUÊTES POLICIERES

WANTED!

**LA FEMME DU MAIRE A DISPARU !
LA BÊTE MISE EN CAUSE !**

Et si elle n'existait pas qu'au Gévaudan ?...



AIDEZ NOUS A ELUCIDER CETTE AFFAIRE AU COURS D'UNE SOIREE THEATRE

**LE 31 JUILLET ET
LE 21 AOÛT 2010**

A PARTIR DE 20H30

A LA MINE DE NOYANT D'ALLIER

Tarifs - Adulte : 5 euros / Moins de 12 ans : 3 euros

Contacts : 04-70-47-31-51

PNS - Ne pas jeter sur la voie publique, merci

Echos du Conseil

Séance du 19 février

Après débat, différents investissements sont programmés pour le prochain budget : acquisition d'un tracteur avec godet, tronçonneuse, saleuse, tondeuse à gazon portée, remorque basculante, réfection de logements locatifs.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée sur l'avancement du dossier d'intégration de l'immeuble LEVAN au sein du patrimoine communal. Le Conseil Municipal en prend acte et autorise le Maire à le revendre sur la base de l'estimation du service des Domaines.

Monsieur le Maire signale à l'Assemblée que la parcelle du terrain LORRAIN qui va accueillir la MARPA va être acquise par ALLIER HABITAT, Maître d'Ouvrage du projet.

Le Conseil Municipal est informé que la famille DESAMAIS, propriétaire du domaine de la Mataire, souhaite vendre cette propriété. Il sera demandé à l'agent immobilier char-

gé de la transaction si certaines parcelles situées aux abords du panorama pourraient être détachées de l'ensemble.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que M. CHALMIN Maurice, Secrétaire de Mairie, a demandé de travailler à temps partiel à 80 % à compter du 1er avril 2010.

Le Maire rend compte de l'installation du Conseil Municipal des jeunes et des différents projets évoqués.

La Mairie a reçu plusieurs demandes d'emploi pour l'été, formulées par des jeunes. Le Conseil Municipal, favorable à cette action, décide de donner priorité aux jeunes titulaires du permis de conduire.

Le Conseil prend note d'une demande des riverains concernant l'installation d'une poubelle à côté de l'abris-bus vers le pont de la Queune.

« TOUR DU MONDE DES SAVEURS »

L'association de la cantine scolaire de Noyant et Châtillon propose un tour du monde des papilles afin d'éduquer le goût des enfants.

En février, pour fêter le nouvel an chinois et l'entrée dans l'année du Tigre, Mr et Mme LANNE, restaurateurs à Noyant, ont préparé un menu spécial pour les enfants des écoles de Noyant et Châtillon. **Un grand merci à Mr et Mme LANNE.**

Après mars et ses saveurs d'Orient, **avril sera sous le soleil des Antilles** avec Boudins antillais, ananas et lunettes de soleil ! Il ne manquera plus que le sable chaud !

En Mai : Viva Espana

En route vers le pays des toréadors, pour un repas espagnol fort en goût.

En Juin : petite halte sur la terre des Dieux grecs.

Nous terminerons ce tour du monde des saveurs par un repas aux saveurs de la Grèce. Fêta, Tsatsiki, Tarama : Un avant goût des vacances.



Ouverture de la mairie :

La mairie est ouverte du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ainsi que le samedi matin de 9h à 12h.

Tél. 04 70 47 21 14

mairie@noyantdallier.fr

site web : www.noyantdallier.fr



Permanences des élus

Michel Lafay (Maire)

Samedi de 11 à 12h et sur rendez-vous.

Yves Petiot (Adjoint)

Sur rendez-vous le mercredi matin, le vendredi après-midi et le samedi matin.

Guy Dauchat (Adjoint)

Sur rendez-vous le mercredi après-midi et le samedi matin.

Marian Bogacz, Marie Soubrier (Adjoints) et **Julien Gayet** (conseiller délégué) :

sur rendez-vous.



Prochaine Gazette

Le prochain numéro de la gazette paraîtra début juillet 2010.

La date limite du dépôt des articles est fixée au 5 juin.

Infos

Assistante sociale

Depuis février, Mlle Mathet, assistante sociale, effectue deux permanences par semaine sur rendez-vous.

S'adresser au 04 70 67 03 04



Info santé

En composant le 39 15 sur votre téléphone vous avez accès 24 H / 24 et 7 jours/7 au service vocal des gardes de pharmacies et des chirurgiens dentistes dans votre secteur. Coût de l'appel 0.15€ TTC/minute.

La délégation départementale organise une brocante friperie par mois sauf au mois d'août. Elle se déroule de 9H à 17H sans interruption.

Il faut donc avant chaque brocante un temps de préparation. Celui-ci est assuré par des bénévoles qui trient, plient et rangent les vêtements, les chaussures et les divers articles apportés par nos généreux donateurs.

C'est pour cela que nous recevons en délégation des dons uniquement en bon état, c'est-à-dire susceptibles d'être vendus.

Tout ce qui n'est pas vendable, nous sommes malheureusement obligés de les refuser.

Le jour de la brocante demande une dizaine de bénévoles qui assurent la surveillance aussi bien à l'intérieur (côté friperie et côté brocante) qu'à l'extérieur (où nos meubles sont exposés et voir d'autres articles). Il faut que tout soit en ordre à partir de 9H et le rangement se fait à partir de 17H (en ce qui concerne l'extérieur).

Le lundi après brocante, c'est le grand rangement de la partie friperie. Quelques invendus sont remis en sacs Moisson du Cœur. Le reste est replié et remis en rayon. Quelquefois, une journée ne suffit donc par pour tout ranger.

Lorsque tout est remis en ordre, c'est à nouveau le tri, le pliage et le rangement.



APF - encart D - Gazette n°9



Il nous faut donc des bénévoles régulièrement pour tout assurer.

Les prochaines brocantes sont les :

Samedi 20 Mars 2010

Samedi 17 Avril 2010

Samedi 15 Mai 2010

Samedi 12 Juin 2010

de 9H à 17H sans interruption.

Les délégations sont financées d'abord par les dons des particuliers puis par les activités qui génèrent des recettes propres (Moissons du Cœur, brocantes, ...) ; elles bénéficient de peu de subventions publiques, à noter tout de même l'effort financier, matériel et humain de nombreuses communes du département, qui ainsi contribuent à la réalisation des actions menées par les délégations départementales.

Dans l'Allier, l'APF mène des actions de revendication, elle intervient aussi dans l'action sociale, la sensibilisation des publics aux questions liées aux handicaps et enfin dans le développement du lien social entre les personnes et les adhérents.

Un an après avoir mis en place le Conseil des Sages de Noyant, premier du genre dans un village bourbonnais, les élus de Noyant et Châtillon ont installé le Conseil des Enfants, commun aux deux communes.

**CONSEIL
MUNICIPAL DES
ENFANTS**

Les Maires, Michel Lafay pour Noyant et Simone Billon pour Châtillon, ont ouvert la séance assistés par Guy Dauchat, adjoint au Maire de Noyant en charge de ce dossier.

Le conseil des enfants est constitué de 8 jeunes conseillers âgés de 7 à 10 ans, élus par leurs pairs à bulletin secret dans les deux classes de cycle 3 du RPI. Plusieurs élus des deux communes participaient à ce conseil devant un public réunissant des enseignantes et des parents d'élèves.



De gauche à droite : Maureen Larguier, CM2 - Emilie Chauvet - Lartaud, CM2 - Blanche Saint-Léger, CE2 - Noémie Lanne, CM1 - Lucas Barbier, CE2 - Louise - Océane Dom, CM2 - Jules Piccand, CM1 - Antoine Pinaud, CM1.

Le développement durable et la préservation de l'environnement sont au cœur des préoccupations des élèves de Châtillon et de Noyant.

Leurs représentants ont développé leurs propositions concernant le tri sélectif dans les écoles, le lancement d'une opération nettoyage dans les communes ainsi que le compostage des déchets des cantines scolaires. Le terreau ainsi produit pourrait être utilisé dans un jardin scolaire, dont ils demandent la création à Châtillon, et dans les bacs à fleurs municipaux de Noyant.

Les Maires sont prêts à fournir des composteurs aux écoles. Ils ont proposé aux jeunes conseillers et à leurs enseignan-

tes d'organiser une visite des SICTOM. Ils leur suggèrent d'expliquer leur démarche auprès de la population dans un document qui serait inséré dans les journaux des deux municipalités.

La sécurité routière dans le bourg de Noyant ainsi que la dangerosité des abords de l'ancienne école vers la mine ont ensuite été abordés. Les enfants se sont également montrés sensibles à l'aide aux personnes âgées, à la disparition de certains commerces, à l'aménagement d'aires de jeux et à la dégradation de l'abribus démontrant ainsi un sens des responsabilités souligné par tous. Les Maires et les élus ont expliqué que tous les dossiers n'étaient pas de

leurs compétences. Ils ont annoncé l'installation prochaine d'un nouvel abribus, l'implantation futur d'un nouvel espace de loisirs à l'entrée du bourg vers les Corons ainsi que la construction d'ici 2012 d'un mini stade avec l'aide de la Com Com. Les élus ont promis de mettre à l'étude certaines des autres propositions des enfants dans leurs conseils municipaux respectifs.

L'ensemble des présents a salué la qualité des interventions des jeunes élus, ce moment de démocratie ayant été apprécié par tous. Un nouveau conseil des enfants se réunira en juin afin de faire le point sur les travaux des élèves et les demandes formulées aux élus.



REUNION PUBLIQUE

C'est une trentaine de Noyantais, élus et citoyens, qui se sont retrouvés le 7 février dernier, lors de la désormais traditionnelle rencontre annuelle avec les élus.



Ce fut l'occasion pour le Maire et ses adjoints de rappeler les grandes lignes de l'action municipale qui, au travers du développement touristique ou de l'installation de la MARPA, concourent à la création d'emplois locaux et au développement économique de Noyant. Il a été rappelé l'investissement de la municipalité dans la communication (Gazette, site Web) et la Démocratie locale (Réunions publiques, Conseil des Sages, Conseil des Enfants).

Ce fut aussi l'occasion pour les citoyens de faire part de leurs doléances concernant leur vie quotidienne (éclairage près des abribus, container à poubelles supplémentaire, réception du téléphone, de la télé ou d'internet, entretien des parterres, regards bouchés, état du trottoir près de la poste, etc...). Les élus ont pu expliquer les démarches déjà en cours sur certains dossiers (téléphone et ADSL ; attente de travaux imminents de voirie pour la réparation des trottoirs ; parterres,...) et ont pris note des autres demandes afin de contacter les services concernés (SIVOM, SIEGA, SICTOM,...) pour que des solutions soient rapidement apportées.

Un administré a regretté l'absence de recettes de cuisine ou d'anecdotes historiques dans la Gazette. Il lui a été rappelé que dans chaque numéro du journal municipal et dans chaque réunion publique, il est fait appel aux citoyens et surtout aux associations pour fournir des informations utiles à la population. La Gazette, de par sa périodicité trimestrielle, est effectivement plus utilisée pour annoncer les projets et manifestations à venir. Des dossiers, comme celui sur les pompiers ou les ordures ménagères, y sont joints lorsque la demande en est faite.

Les représentants du Comité des Fêtes ont exprimé quelques demandes qui ont toutes été acceptées.

Démocratie locale - encart B - Gazette n°9

Deux personnes, parmi la trentaine de participants, ont vivement critiqué les restrictions de circulation sur la voie de Faussera. Il a été rappelé que ces mesures, à l'essai sur un an, ont été adoptées par la totalité des habitants présents lors de la réunion participative organisée sur ce sujet en présence d'un représentant de la DDE. Cela va dans le sens du principe de précaution, pour assurer une cohabitation harmonieuse entre les utilisateurs de cette voie étroite et parfois dangereuse : la cinquantaine de riverains, les randonneurs pédestres (cette rue fait partie de plusieurs circuits de randonnée), les promeneurs du dimanche (familles et poussettes) et pour éviter les automobilistes roulant à grande vitesse, qui utilisent cette rue aux beaux jours comme un raccourci. Tous les non riverains peuvent continuer de rouler à Faussera si ils ont quelque chose à y faire ou une personne à visiter. De nombreux participants ont regretté que l'interdiction de circulation ne soit pas toujours respectée sur le chemin du « Courtioux » de même que l'interdiction de stationner devant la boulangerie et l'école. Note en a été prise pour en informer la gendarmerie.

La neige s'est également invitée dans le débat, certains regrettant le non dégagement des rues des Corons lors du dernier épisode neigeux. Tout le monde a déploré qu'il y ait moins de solidarité entre générations dans ces moments difficiles. Les élus ont expliqué les mesures prises avec les moyens dont ils disposent. Un intervenant a souligné l'investissement personnel du Maire dans les efforts de déneigement.

Les participants se sont ensuite retrouvés autour du pot de l'amitié.



Délégation Départementale de l'ALLIER
12, rue Denis PAPIN - 03400 YZEURE
☎04.70.48.13.60 ☎04.70.48.13.69
✉ APF.allier-03@wanadoo.fr

Association des Paralysés de France

LES MOISSONS DU CŒUR

L'APF s'est engagée depuis 30 ans dans la récolte et le traitement des textiles lui permettant de générer des recettes propres et de financer des actions de manière pérenne. Ce sont les Délégations Départementales qui ont la responsabilité de la mise en œuvre de cette action dans leur département.

La Délégation Départementale de l'Allier organise deux Moissons du Cœur par an ; une en juin dite « Moisson des campagnes », et une en septembre couvrant les territoires urbains de Moulins, Varennes sur Allier et Saint Pourçain sur Sioule.

La récolte de ces deux Moissons du Cœur est intégralement revendue en l'état à un recycleur qui trie et revend les textiles à l'étranger.

La collecte de Juin se déroule sur une semaine. Elle concerne les Mairies qui nous prêtent un dépôt pendant une semaine et qui, certaines, prennent en charge les transports. Pour celles qui n'ont aucun moyen de transport, c'est à la délégation de trouver des prêts de véhicules notamment par des villes, des artisans mais aussi des particuliers. Ces véhicules se dirigent donc vers les dépôts mis gracieusement à disposition par les communes.

Pour 2010, elle aura lieu le Samedi 19 Juin. Les dépôts seront donc du Jeudi 10 Juin au Jeudi 17 Juin 2010.

Concernant la Moisson du Cœur de Septembre, l'action consiste pour la délégation, à distribuer dans les boîtes aux lettres des zones urbaines, des sacs spécialement destinés à l'opération (logo APF, nom de l'action, date de ramassage, informations pratiques), puis à ramasser les sacs pleins déposés par les particuliers devant leur logement et enfin, à transborder ces sacs dans des semi-remorques qui partent une fois pleins, chez notre client.

Nos donateurs peuvent les remplir de vêtements, de chaussures ou maroquinerie.



Pour 2010, elle aura lieu le Samedi 18 Septembre.

L'organisation générale de l'opération est de la responsabilité d'une salariée de la Délégation et la distribution des sacs, le ramassage des sacs et leur transfert dans les semi-remorques sont assurés par une cinquantaine de bénévoles.

De plus, l'organisation même de ces moissons, qui repose sur le bénévolat, génère un temps fort dans la vie associative.

APF - encart C - Gazette n°9